

OTC

Le Haut-Karabakh réaffirme qu'il est prêt à engager un dialogue direct avec Bakou dans un cadre international

2 août 2023

Les autorités du Haut-Karabakh ont réitéré leur volonté de discuter de propositions raisonnables sur l'organisation de réunions entre leurs représentants et les autorités d'Azerbaïdjan, a déclaré le ministère des Affaires étrangères du Haut-Karabakh à ARMENPRESS.

ARMENPRESS a demandé au ministère des Affaires étrangères du Haut-Karabakh de commenter les informations diffusées par les médias concernant une éventuelle rencontre entre les représentants de Stepanakert et de Bakou.

« Tout en reconnaissant l'importance de l'intérêt public, tant en Artsakh qu'en Arménie, concernant la possibilité d'entamer un dialogue entre Stepanakert et Bakou, nous pensons qu'il serait inapproprié de commenter des réunions concrètes, qui ont été annulées pour des raisons qui ne nous sont pas imputables. Nous voudrions souligner que les autorités de la République d'Artsakh ont toujours été ouvertes à la discussion de propositions raisonnables visant à faciliter le dialogue entre les représentants de l'Artsakh et de l'Azerbaïdjan. De plus, l'Artsakh, pour sa part, a toujours présenté des initiatives et des propositions visant à organiser des réunions entre les représentants de l'Artsakh et de l'Azerbaïdjan, avec la participation de médiateurs. Nous sommes fermement convaincus que le succès de tout dialogue repose sur la volonté sincère et la bonne foi des deux parties à résoudre leurs différends. Cette volonté existe de notre côté. Si la partie azerbaïdjanaise en fait également preuve, cela ouvrira la voie au début du dialogue. Dans le même temps, nous réitérons notre position selon laquelle le dialogue entre l'Artsakh et l'Azerbaïdjan devrait avoir lieu dans un format international convenu, soutenu par un mandat approprié. Cette approche facilitera l'engagement accru de la communauté internationale dans le processus de négociation, renforcera sa légitimité et sa durabilité, et assurera des

garanties fiables pour la mise en œuvre d'accords potentiels entre les parties », a déclaré le ministère des Affaires étrangères du Haut-Karabakh à ARMENPRESS.

Un habitant de l'Artsakh s'est perdu et est entré sur le territoire sous le contrôle de l'Azerbaïdjan sous l'influence de l'alcool

2 août 2023

Le Service de sécurité nationale de la République de l'Artsakh a rapporté des détails concernant l'arrestation d'un résident d'Artsakh par l'Azerbaïdjan. Selon le message publié par le service de sécurité nationale de l'Artsakh, un citoyen de la République de l'Artsakh, Rashid Beglaryan (né en 1962), habitant du village de Hin Shen de la région de Chouchi, a quitté le village sous l'influence de l'alcool le 1er août, s'est perdu, et s'est retrouvé dans le territoire contrôlé par l'Azerbaïdjan (Artsakh occupée) et a été arrêté par les forces azéries. Afin de connaître tous les détails de l'incident, des vérifications appropriées sont effectuées par le NSS d'Artsakh. Les autorités d'Artsakh ont informé les forces russes de maintien de la paix de l'incident.

Le 1er août, le service national des gardes-frontières d'Azerbaïdjan a annoncé l'arrestation d'un citoyen arménien. Selon le message du service des gardes-frontières de l'Azerbaïdjan, le citoyen a été arrêté au moment de violer la frontière dans la région du village d'Aghavno (village arménien aujourd'hui occupé par l'Azerbaïdjan). Plus tard, le Centre de l'information d'Artsakh a publié un message indiquant que le citoyen arrêté est un habitant de Chouchi, qui a été déplacé après la guerre de 44 jours, se trouvait dans la commune de Hin Shen de la région de Chouchi ces derniers jours et s'est perdu le 1er août dans le territoire sous le contrôle de l'Azerbaïdjan.

Message de Araïk Haroutunian

31 juillet 2023

Araïk Haroutunian, le président de la République d'Artsakh, a écrit dans un message posté sur sa page Facebook :

« Chers compatriotes,

La situation humanitaire en Artsakh s'aggrave de jour en jour et l'Azerbaïdjan renforce les restrictions imposées à notre peuple, dont la dernière manifestation a été l'enlèvement, au poste de contrôle illégal, de Vakif Khatchatrian, qui se trouvait pourtant sous la protection du droit international humanitaire. D'un autre côté, il y a un certain dynamisme dans les plates-formes internationales mises en place pour régler la situation.

Je prévois d'accorder une interview exclusive à la télévision publique d'Artsakh dans quelques jours pour résumer les résultats intermédiaires de certains processus mis en œuvre par nous et des acteurs internationaux ces jours-ci. J'aurai ainsi l'occasion de présenter la situation, les dangers et les perspectives, le plus ouvertement possible. Ensuite, j'entamerai des consultations avec tous les cercles politiques existants afin de discuter de ce que nous devons faire et de prendre les décisions appropriées.

Nous espérons que la politique génocidaire mise en œuvre par l'Azerbaïdjan sera bientôt stoppée grâce à une intervention internationale efficace et forte. Dans le même temps, nous sommes toujours ouverts pour discuter de toutes les questions et trouver des solutions de manière pacifique et négociée, mais pour cela, nous avons également besoin d'une implication et de garanties internationales appropriées. »

Le convoi humanitaire toujours bloqué

1er août 2023

Le 31 juillet, Vardan Sarkissian, le représentant du groupe de travail sur la gestion de la crise humanitaire créée en Artsakh, a déclaré aux journalistes que c'était déjà le 6e jour que des camions transportant 360 tonnes d'aide humanitaire de l'Arménie à l'Artsakh attendaient toujours à la frontière de Kornidzor, afin de pouvoir remettre les marchandises aux casques bleus russes, ces derniers devant les acheminer à l'Artsakh par leurs propres moyens. Cependant, il n'y a toujours pas de réponse des forces de maintien de la paix.

Sarkissian a souligné que malgré les divers appels lancés par de nombreux États, le large écho suscité sur le plan international, les déclarations d'hommes politiques et de personnalités publiques, ainsi que les décisions pertinentes rendues par la Cour internationale de justice, l'Azerbaïdjan continue de bloquer illégalement le corridor de Berdzor et fait obstacle au transport des marchandises.

—

ARMÉNIE

Erdogan demande l'ouverture immédiate du « corridor de Zanguezour »

2 août 2023

Le président turc Recep Tayyip Erdoğan a souligné l'urgence d'ouvrir immédiatement le « corridor de Zangezur » et de parvenir à un accord de paix global afin de faciliter la normalisation entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie. rapporte

le Hurriyet Daily.

Les remarques d'Erdoğan ont été faites lors d'une réception avec le ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères Ceyhun Bayramov dans la capitale Ankara le 31 juillet, comme l'a rapporté la direction des communications présidentielles.

Les questions relatives au commerce, à l'énergie et au transport, ainsi que le processus de normalisation des relations entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, ont été au cœur des discussions lors de la réunion. Aux côtés d'Erdoğan, le ministre turc des affaires étrangères Hakan Fidan et Akif Çağatay Kılıç, le conseiller en chef du président, étaient présents à la réception.

Fidan, qui avait rencontré son homologue azerbaïdjanais avant le programme au complexe présidentiel, s'est fait l'écho du sentiment d'Erdoğan concernant le corridor du Zangezur.

Le haut diplomate turc a déclaré que la clé de la paix et de la stabilité dans la région réside dans un accord de paix global, l'ouverture du corridor jouant un rôle essentiel dans ce processus. Fidan a assuré que la Turquie poursuivait activement le processus de normalisation avec l'Arménie, en étroite coordination avec l'Azerbaïdjan.

D'autre part, Fidan a défendu les actions de l'Azerbaïdjan en bloquant le corridor de Lachin. « Le corridor de Lachin est un territoire azerbaïdjanais. Par conséquent, l'Azerbaïdjan prend les mesures qu'il juge nécessaires, et les prendre est l'un des plus grands droits souverains. Nous constatons que l'Azerbaïdjan fait tous les efforts possibles en tenant compte de considérations humanitaires », a-t-il affirmé.

Ararat Mirzoyan et la présidente du CICR discutent de la crise humanitaire.

2 août 2023

Le 1er août, le ministre des Affaires étrangères de l'Arménie, Ararat Mirzoyan, a eu une conversation téléphonique avec la présidente du Comité international de la Croix-Rouge, Mirjana Spoljaric Egger. Ararat Mirzoyan et Mirjana Spoljaric Egger ont discuté de la crise humanitaire résultant du blocus illégal du corridor de Latchine par l'Azerbaïdjan, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Ararat Mirzoyan a souligné l'impératif de lever immédiatement le blocus du corridor de Latchine et l'urgence de l'acheminement de nourriture, de médicaments et d'autres produits de première nécessité vers le Haut-Karabakh.

Le chef de la diplomatie arménienne a souligné l'importance d'assurer, dans les circonstances actuelles, le fonctionnement correct et continu du CICR, la seule

organisation humanitaire internationale ayant accès au Haut-Karabakh, et a qualifié de condamnables les tentatives de l'Azerbaïdjan d'entraver les activités humanitaires du CICR et de le discréditer. Dans ce contexte, Ararat Mirzoyan a évoqué l'enlèvement de Vagif Khachatryan par les services frontaliers azerbaïdjanais le 29 juillet, qui, souffrant de graves problèmes de santé, était transporté du Haut-Karabakh vers l'Arménie pour y recevoir un traitement médical. Le ministre a qualifié cet acte de perfide et d'inacceptable, contraire aux normes du droit humanitaire international et visant au nettoyage ethnique du peuple du Haut-Karabakh.

L'Institut-Musée du génocide des Arméniens s'adresse à l'ONU

1er août 2023

Le 1er août 2023, en collaboration avec la Chaire de l'Université d'État d'Erevan de prévention et d'éducation des génocide et autres crimes de masse de l'UNESCO et un certain nombre d'organisations non gouvernementales du Haut-Karabakh, l'Institut-Musée du génocide des Arméniens a adressé un message à Madame Alice Wairimu Nderitu, Conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la prévention des génocides. En même temps que ce message, un rapport exhaustif a été soumis au conseiller spécial sur les crimes internationaux commis en Artsakh à la suite du blocus illégal du corridor de Berdzor (Lachin) au Haut-Karabakh.

Ce rapport présente en particulier dans le détail les violations graves et massives des droits de l'homme et du droit international humanitaire par l'Azerbaïdjan et ses représentants, sur la base de l'origine ethnique. Le rapport démontre que le blocus du corridor de Berdzor (Lachin) est un crime international depuis le premier jour et qu'il s'est ensuite transformé après le 15 juin en une entreprise génocidaire. Le crime de génocide est perpétré en créant délibérément des conditions de vie qui visent à la destruction physique complète du peuple du Haut-Karabakh.

Le rapport présente des faits selon lesquels l'intention génocidaire de l'Azerbaïdjan est la destruction des Arméniens de souche du Haut-Karabakh en tant que tels, ce qui a été clairement exprimé à plusieurs reprises au plus haut niveau politique en Azerbaïdjan.

Le crime de génocide au Haut-Karabakh est perpétré dans le cadre de la politique génocidaire et de l'arménophobie d'État, de discrimination ethnique contre les Arméniens.

Le communiqué publié à cette occasion par l'Institut précise : « En conséquence,

nous avons demandé au conseiller spécial d'envisager la possibilité de lancer le mécanisme d'alerte sous son mandat, de présenter la situation de crise de la République d'Artsakh à l'attention du Secrétaire général de l'ONU et, par son biais, du Conseil de sécurité ».

PARLEMENT EUROPÉEN

Demande des sanctions si l'Azerbaïdjan ne lève pas le blocus

Bruxelles, le 1er août 2023

Déclaration conjointe de la présidente de la délégation pour les relations avec le Caucase du Sud, Mme Marina KALJURAND, le rapporteur permanent du Parlement européen sur l'Arménie, M. Andrey KOVATCHEV, et le rapporteur permanent du Parlement européen sur l'Azerbaïdjan, Mme Željana ZOVKO, sur la grave situation humanitaire au Haut-Karabakh.

" Nous sommes profondément préoccupés par la détérioration rapide de la situation humanitaire au Haut-Karabakh en raison du blocus permanent du corridor de Lachin par l'Azerbaïdjan, en violation de ses engagements au titre de la déclaration de cessez-le-feu du 9 novembre 2020 et de l'arrêt juridiquement contraignant de la Cour internationale de justice du 22 février 2023, réaffirmé le 6 juillet 2023. Depuis près de huit mois déjà, la population locale du Haut-Karabagh subit les conséquences du blocus, ne survivant que grâce à la production locale et aux fournitures humanitaires essentielles, notamment par le CICR. L'extension par l'Azerbaïdjan du blocus aux fournitures humanitaires au cours des dernières semaines a entraîné une pénurie de denrées alimentaires de base, de produits médicaux vitaux et d'autres biens essentiels, tandis que la pénurie de carburant a perturbé la production et la distribution locales. Les évacuations médicales effectuées par le CICR ont également été perturbées. Les quelque 120 000 habitants du Haut-Karabakh sont confrontés à une crise humanitaire qui requiert une attention urgente de la part de la communauté internationale. Nous soutenons pleinement et souscrivons à la déclaration du Haut Représentant de l'UE Josep Borrell du 26 juillet 2023. Nous condamnons le blocus actuel des fournitures humanitaires et la politisation de l'accès humanitaire, qui aggravent encore la situation déjà désastreuse dans la région. L'offre de l'Azerbaïdjan de fournir de l'aide via Aghdam est distincte de ses obligations existantes concernant le corridor de Lachin, qui doivent être respectées. L'aide humanitaire doit être autorisée dans la région et toute entrave

à l'accès constitue une violation du droit humanitaire international. L'ouverture d'autres routes ne peut qu'être encouragée, mais il s'agit d'une question distincte, qui devrait faire l'objet d'un accord mutuel dans le cadre de négociations directes entre Bakou et Stepanakert. Nous soutenons pleinement les efforts diplomatiques déployés par le président du Conseil européen, Charles Michel, pour trouver une solution durable et à long terme au conflit qui dure depuis des décennies et à la crise actuelle dans la région, en facilitant les négociations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Lors de la dernière réunion qui s'est tenue à Bruxelles le 15 juillet 2023, les deux parties ont convenu, entre autres questions urgentes, de faciliter l'accès de l'aide humanitaire à la région afin d'alléger les souffrances humaines. Malheureusement, le blocus actuel va à l'encontre de l'objectif des négociations de paix et des efforts indispensables pour instaurer la confiance. Nous rappelons que le 15 mars 2023, le Parlement européen a demandé au Conseil, « si l'ordonnance de la Cour internationale de justice du 22 février 2023 n'est pas immédiatement mise en œuvre, d'imposer des sanctions ciblées contre les responsables du gouvernement azerbaïdjanais ». Nous rappelons également que, lors de la séance plénière du Parlement européen du 13 juin 2023, la Haute Représentante de l'UE s'est engagée à soulever au sein du Conseil l'option d'imposer de telles sanctions. Nous réitérons notre appel à Bakou pour qu'il mette fin immédiatement au blocus et s'engage à respecter les obligations et les normes internationales afin d'éviter une catastrophe humanitaire. »

CONSEIL ŒCUMENIQUE DES ÉGLISES

Le COE soutient l'Artsakh

2 août 2023

Le Révérend Jerry Pillay, nouveau Président du Conseil Œcuménique des Églises vient de publier un texte présentant la position de l'organisation religieuse internationale qu'il préside : « Le COE demande à l'Azerbaïdjan et aux autres forces impliquées de lever immédiatement le blocus et de rouvrir le corridor de Latchine pour permettre le passage libre et sûr dans les deux sens des civils, des transports et des marchandises le long du corridor et pour garantir un accès humanitaire sans entrave, pour alléger les souffrances de la population arménienne d'Artsakh (Haut-Karabakh).

Le COE a déjà fait plusieurs déclarations et rapports au sujet de l'Artsakh (Haut-

Karabakh), dont un lors de la 11e Assemblée du COE intitulé « Conséquences de la guerre du Haut-Karabakh de 2020 » dans lequel il a réitéré sa condamnation de l'utilisation d'armes chimiques et armes à sous-munitions, le ciblage de civils, d'hôpitaux et d'infrastructures publiques, et tous les autres crimes de guerre, décapitations, tortures et autres atrocités dont ont été témoins pendant le conflit ».

Pour information, Jerry Pillay, est un pasteur réformé sud-africain d'origine indienne, membre de l'Eglise presbytérienne unifiante d'Afrique australe. Il a été Président de la Communion mondiale des Eglises Réformées (CMER) de 2010 à 2017 et a été élu Secrétaire général du Conseil Oecuménique des Eglises (COE) en 2023.

TURQUIE - UKRAINE

2 août 2023

Konstantin Vashchenko, représentant du ministère ukrainien de la Défense, a annoncé la signature d'un accord entre le ministère ukrainien de la Défense et la société turque Baykar sur la construction d'un centre d'entretien et de réparation de véhicules aériens sans pilote (UAV) en Ukraine. Ce document prévoit de créer un centre spécialisé qui assurera l'entretien et la réparation des drones. Cette étape fait partie de la stratégie de l'Ukraine visant à développer et à renforcer le secteur de la défense du pays.

Dans le même temps, la Russie a informé l'Ukraine qu'elle s'autorisait à frapper l'entreprise de défense turque puisque les armes produites sur ce territoire seraient dirigées contre la Russie.

Des rumeurs prétendent que ni Kiev ni Ankara n'ont réellement l'intention de construire une usine mais que cette signature permettrait surtout à la Turquie de transférer un nombre illimité de drones et d'armes à l'Ukraine, avec le prétexte qu'ils auraient été produits par Kiev, prévient Aviapro.

INDE

27 juillet 2023

Bakou passe à l'offensive et le fait savoir par médias interposés. La pétrodicature a en effet demandé à l'Inde de cesser de fournir des armes à l'Arménie, arguant que cela conduirait à la militarisation de l'Arménie, ce qui, à son tour, nuirait au

processus de paix arméno-azerbaïdjanais.

Cet appel a été lancé par Hikmat Hajiyev, assistant du président de la République d'Azerbaïdjan et chef du département des affaires de politique étrangère de l'administration présidentielle, lors d'une réunion avec l'ambassadeur de l'Inde en Azerbaïdjan, Sridharan Madhusudhanan, le 26 juillet.

« Au moment où l'Azerbaïdjan négocie un traité de paix avec l'Arménie, la fourniture d'armes mortelles par l'Inde à ce pays ouvre la voie à la militarisation de l'Arménie et aggrave la situation, entravant l'établissement d'une paix et d'une sécurité durables dans la région du Caucase du Sud, a-t-il osé. Cela n'est pas conforme à la politique étrangère de l'Inde, qui est basée sur les normes et les principes du droit international, déclarés par elle-même, ainsi que sur les »principes de Bandung« historiques du mouvement des non-alignés, auquel l'Inde a adhéré ».

M. Hajiyev a exhorté l'ambassadeur indien à attirer l'attention des autorités de Delhi sur les graves préoccupations de la partie azerbaïdjanaise et à reconsidérer la décision de l'Inde de fournir des armes létales à l'Arménie.

Dans la foulée, l'Azerbaïdjan explique via les médias pro-gouvernements qu'il existe des images d'un convoi avec du matériel militaire se déplaçant du poste de contrôle frontalier de Norduz (Iran) vers l'Arménie. Selon Trend par exemple « la cargaison transportée de l'Iran vers l'Arménie est destinée à des fins militaires et a déjà été livrée au port iranien de Bandar Abbas. »

Ces appels à stopper la course aux armements sont particulièrement savoureux le jour même où Bakou signe avec Ankara un contrat de modernisation de ses avions militaires russes.

CEDH

1er août 2023

La CEDH (Cour européenne des droits de l'homme) a donné à l'Azerbaïdjan jusqu'au 8 août pour fournir des informations sur Vagif Khachatryan, un citoyen de l'Artsakh enlevé par ce pays au point de contrôle illégal de Latchine. Le bureau du représentant de l'Arménie pour les affaires juridiques internationales informe à ce sujet. « L'Azerbaïdjan est tenu d'informer le tribunal du lieu où se trouve cette personne, de ses conditions de détention, de son état de santé, des soins médicaux reçus et de son éventuel retour » indique le message. Plus tôt, le représentant d'Arménie sur les affaires juridiques internationales a déposé une

requête auprès de la Cour européenne des droits de l'homme concernant la protection des droits de Vagif Khachatryan avec la demande d'appliquer une mesure provisoire contre l'Azerbaïdjan.

Le 29 juillet, l'Azerbaïdjan a enlevé l'un des citoyens de l'Artsakh, Vagif Khachatryan, 68 ans, qui était transporté d'Artsakh en Arménie sous l'escorte du CICR. Au poste de contrôle illégal situé dans le corridor de Latchine, les gardes-frontières azéris ont vérifié les passeports des citoyens se déplaçant d'Artsakh vers l'Arménie, puis ont rendu les passeports, mais n'ont pas rendu le passeport de Vagif Khachatryan. Il a été emmené pour interrogatoire accompagné d'un représentant du CICR, et après un certain temps, le représentant du CICR a été renvoyé et Vagif Khachatryan a été transféré à Bakou. A Bakou, il a été faussement accusé d'avoir « participé à des actions génocidaires contre les Azerbaïdjanais » pendant la première guerre d'Artsakh.

FRANCE

Réponse de l'ambassadeur de France en Arménie à l'ambassadeur d'Azerbaïdjan aux Pays-Bas.

31 juillet 2023

Répondant à un post diffamatoire de l'ambassadeur d'Azerbaïdjan aux Pays-Bas, Rahman Mustafayev, publié sur X (anciennement Twitter) et visant l'Arménie et la France, le nouvel ambassadeur de France, Olivier Decottignie, a écrit :

« Monsieur l'Ambassadeur, je vous invite à rendre visite à la Cour internationale de justice, qui a son siège à La Haye, tout près de votre Ambassade. »

Notons que le diplomate azerbaïdjanais avait écrit : « La seule chose qui porte préjudice au processus de négociations, c'est le refus obstiné de l'Arménie de reconnaître l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan, soutenu par la France. En plus, il faut respecter les articles de la Déclaration de l'Azerbaïdjan, de l'Arménie et de la Russie, que la France par erreur appelle "l'accord de cessez-le-feu". »

photo : Armineh JOHANNES arminehjo@hotmail.com